



SOMMAIRE

Comité de Rédaction

Jérôme ESQUEVIN

Philippe MARIN

Lucien MOLLARD

Sylvie PONCET

Julie PROVENT

Madeleine ROSSI

Bruno ROUSSET

Thierry TOURNIER

Mise en page

Agnès MOLLARD

Impression

GAP EDITIONS

Challes-Les-Eaux

	N° PAGE
<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Budget 2015</i>	4/5
<i>Travaux dans la Commune</i>	6/7
<i>Intercommunalité</i>	8
<i>Vie de la Commune</i>	9/10/11
<i>Infos diverses</i>	12
<i>Jeunesse</i>	13
<i>Hier à Thoiry</i>	14 / 15
<i>Le coin détente</i>	16
<i>L'patoé</i>	17
<i>Le Bilan Météo 2014</i>	18
<i>Etat Civil</i>	19
<i>A votre service</i>	20



Jérôme ESQUEVIN
Maire

Chers concitoyens,

L'entretien et la sauvegarde du patrimoine, notamment immobilier, de la commune est un souci constant. Cette année a vu se concrétiser, entre autres, la rénovation complète de la toiture et des murs du four du Chef-lieu. J'insiste particulièrement sur cette réalisation car elle participe grandement à l'amélioration paysagère de ce secteur de notre commune mais aussi crée un nouveau lieu de convivialité pour les habitants, au même titre que les fours à pain des autres hameaux : La Fougère, Les Chavonnettes et Thorméroz, tous en état de fonctionnement. La sauvegarde de ce petit patrimoine est importante pour ne pas perdre ces témoignages de la vie quotidienne des générations qui nous ont précédés. Le patrimoine, c'est aussi la protection des paysages et de la nature qui nous entourent. Quelques photos en page 12 de ce bulletin, illustrent les dépôts sauvages de toutes natures que nous rencontrons trop souvent au détour des chemins. Avec un peu d'efforts et de civisme, ce genre de pratiques pourraient disparaître...

Toujours au sujet des travaux, la réalisation de la deuxième phase de la sécurisation de la RD 206 est commencée depuis la fin du mois de septembre. Ces aménagements, très attendus, vont améliorer la sécurité dans la traversée de notre village. Mais ils ne pourront jamais remplacer la responsabilité dans les comportements au volant de chacun d'entre nous pour la sécurité de tous. Une fois l'opération finie, une campagne de mesures de vitesse sera effectuée et elle permettra de mesurer l'efficacité des aménagements. Ces données ne manqueront pas de vous être communiquées.

En ce qui concerne la communication et comme je vous l'avais annoncé dans le numéro précédent de notre bulletin, le site internet de la commune de Thoiry est en ligne depuis quelques mois. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait je vous invite à vous rendre sur mairie-thoiry73.fr et de nous faire part de vos éventuelles remarques.

Dans un tout autre domaine, la presse locale se fait souvent l'écho des évolutions de l'intercommunalité. Ce sujet suscite des interrogations, des réflexions et des décisions. Dans le mandat en cours, un schéma de mutualisation et un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal vont permettre un approfondissement des liens au sein de Chambéry Métropole. Les problématiques de l'élargissement se posent aussi, notamment avec le devenir de nos voisins de la Communauté de communes de Cœur des Bauges. Sur tous ces points, le Conseil municipal reste très vigilant. Sa préoccupation essentielle consiste à veiller à ce que les citoyens puissent continuer à se faire entendre dans une démocratie de proximité à laquelle nous sommes tous très attachés.

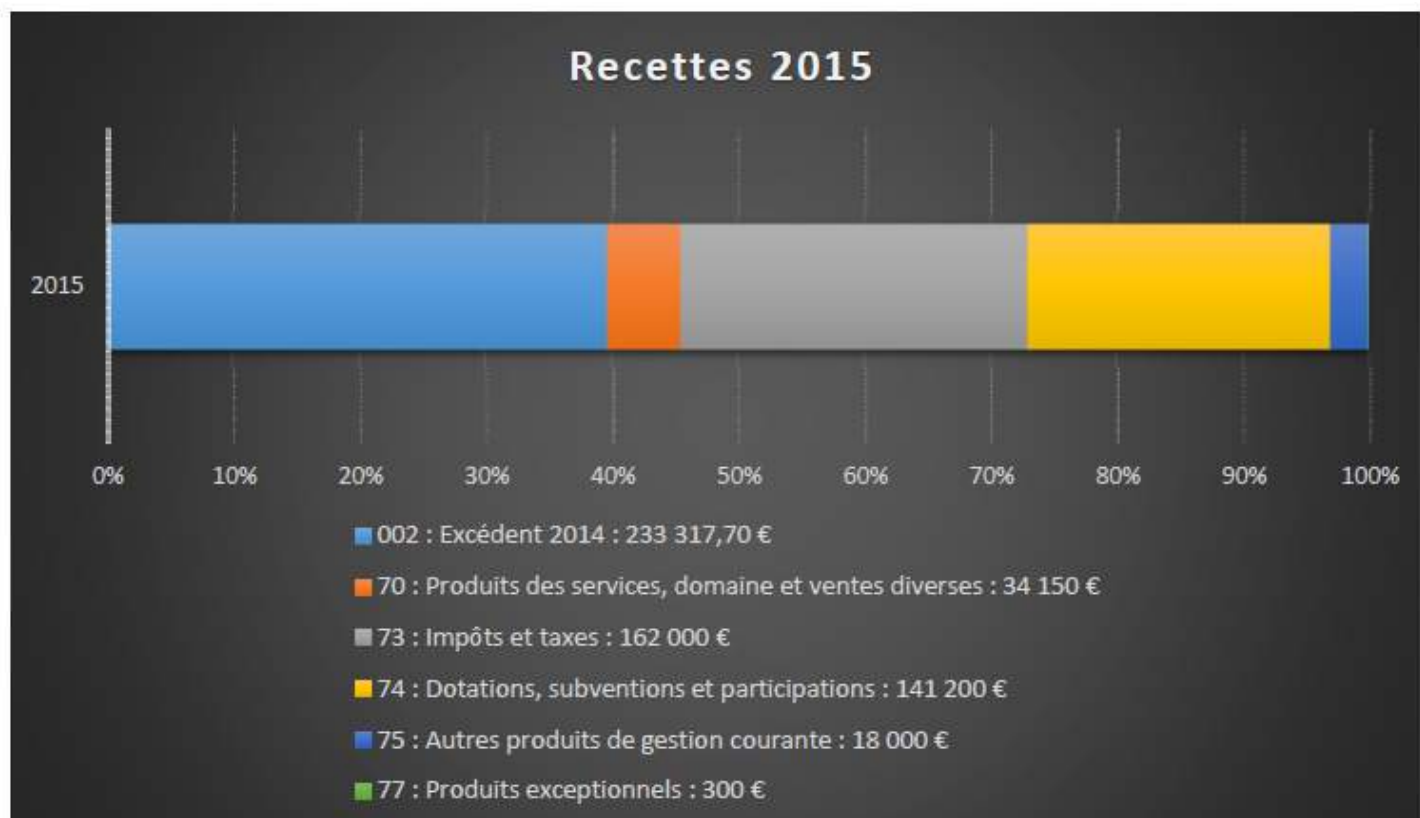
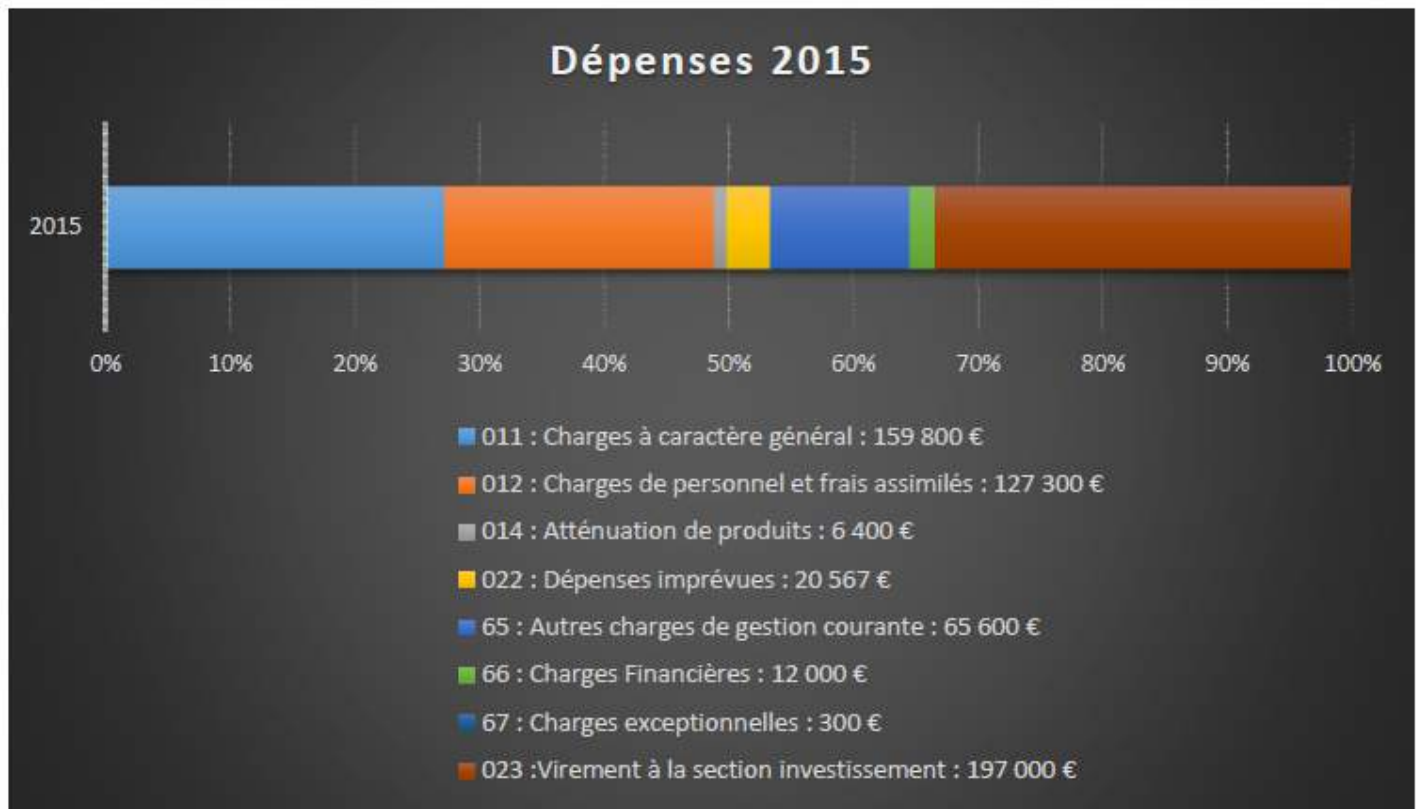
Je vous souhaite à tous de profiter des belles journées d'automne et une bonne lecture.

Jérôme ESQUEVIN

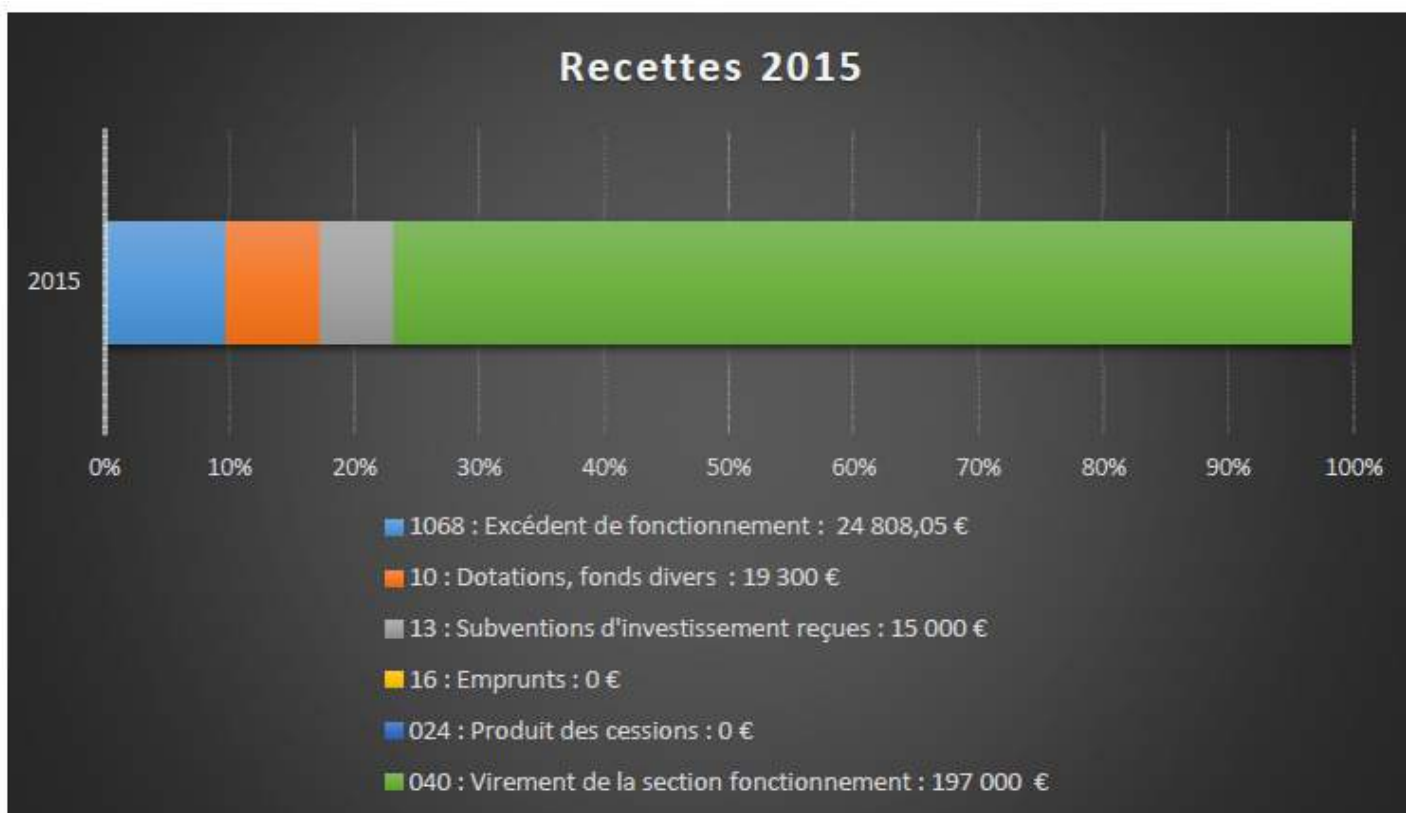
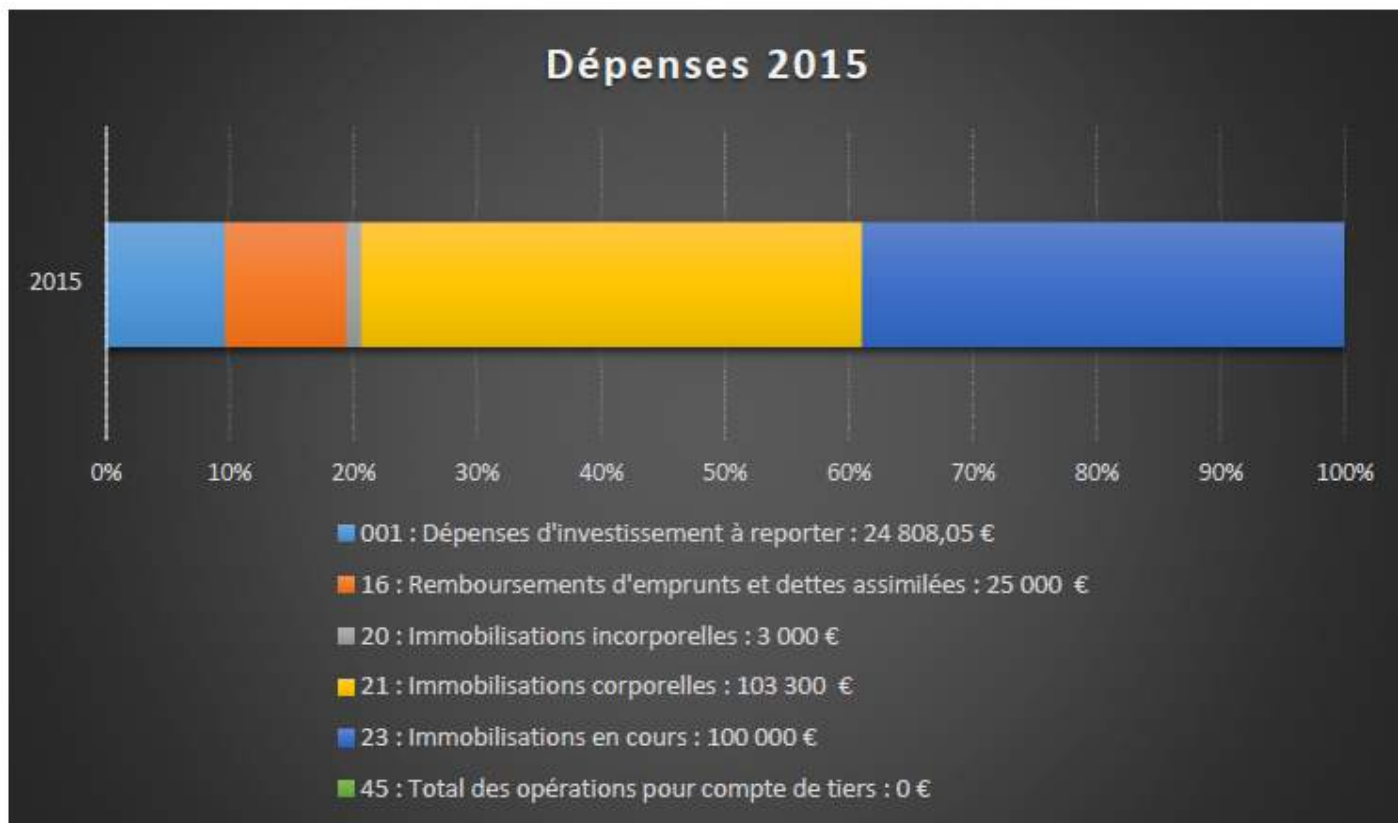
BUDGET COMMUNAL 2015

Le budget s'équilibre à 588 967.70 € pour la section fonctionnement et à 256 108.05 € pour la section investissement.

SECTION FONCTIONNEMENT



SECTION INVESTISSEMENT



Taux d'imposition 2015	
Taxe d'habitation	13.22 %
Foncier bâti	21.16 %
Foncier non bâti	91.87 %

ILS ONT 10 ANS DÉJÀ	
(Recettes cumulées sur 10 ans)	
Gîtes	161 858.33 € (charges déduites)
Salle des Fêtes	20 180 €

Rénovation intégrale du mur du cimetière

Piquage du vieux crépi, jointement des pierres à la chaux et sablage du mur principal, côté route départementale.

Coût : 8 500 € HT

Financement : 100 % commune

Réalisation : Mai 2015



Réfection du Four du Chef-Lieu

Couverture, charpente, reprise des joints des pierres des murs

Coût : 19 200 € HT

Financement : 8 800 € du Conseil Départemental et 2 500 € de la Région, soit un total de 11 300 €

Réalisation : Juin 2015



Enrobés divers

Coût :

Thorméroz : 3 519 € HT

Atelier communal : 4 600 € HT

Planchan : 3 588 € HT

Financement : 100 % commune

Réalisation : Septembre 2015



Reprise de chaussée à la Fougère

Coût : 9 600 € HT

Financement : 50 % Chambéry Métropole

Réalisation : Mai 2015



Enrochement de soutènement de la RD21 Aux Botties

Coût : 36 000 € HT

Financement : 100 % Conseil Départemental

Réalisation : Mai 2015



Réfection d'une partie du chemin des Chavonnes

Coût : 1 000 € de matériaux

Financement et réalisation : 100 % commune

Le Conseil Départemental a attribué à la commune une aide financière forfaitaire de 6 500 € pour l'entretien des chemins.

Eaux pluviales à Thorméroz

Suite aux violentes intempéries du printemps dernier, il est apparu indispensable d'effectuer une reprise du réseau d'eaux pluviales au haut du village de Thorméroz, pour remplacer un ancien canal devenu défectueux.

Coût : 9 60000 € HT (estimatif)

Financement : 100 % commune

Réalisation : septembre 2015



Sécurisation de la 206 (deuxième tranche)

Pour que les trajets à pied soient le plus sûrs et le plus agréables possible, un chemin piétonnier bien délimité et protégé par des poteaux en bois est aménagé entre le chef-lieu et le « château », aux Chavonnettes. Cet aménagement a nécessité la création d'énrochements ponctuels sur le talus aval de la RD 206. La chicane est rectifiée pour être plus « dure » et coercitive et deux rétrécissements de chaussée entraînant un alternat sont positionnés aux niveaux du « local des pompes » et du garage communal.

Coût : 84 000 € HT

Financement : subventions à divers titres pour un montant d'environ 60 %

Réalisation : septembre octobre 2015



Chambéry Métropole : restructuration du réseau d'eau potable



La programmation des travaux de restructuration du réseau d'eau potable présentée dans « *Le Thoirzan* » N°13 est en grande partie réalisée. Depuis cet été, le réservoir de Thorméroz étant connecté à la conduite venant de celui des Chavonnettes, ce dernier dessert l'ensemble de la commune. Mais pour les étapes suivantes, les contraintes financières ont obligé à revoir la programmation pluriannuelle définie précédemment. Actuellement, la solution la moins onéreuse et la plus efficace possible est recherchée pour restructurer le réseau d'eau en liaison avec la création de celui d'assainissement dans le village de Thorméroz. Dès que les choses seront plus avancées, les habitants seront informés. En ce qui concerne La Fougère, l'installation

prochaine d'un surpresseur devrait permettre d'améliorer la distribution pour les habitations tout au sommet du village.

Pour rappel : Ces travaux sont financés à 100 % par Chambéry Métropole qui a les compétences eau et assainissement.

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014 rend obligatoire le transfert de compétences en matière d'élaboration de PLU aux communautés d'agglomération avant le 27 mars 2017. Ce transfert obligatoire de compétences n'empêche pas les communes membres d'une intercommunalité de décider préalablement à la date du 27 mars 2017 de transférer volontairement leur compétence en matière de PLU à l'intercommunalité dont elles sont membres.

Lors de sa séance du 2 juillet 2015, le Conseil communautaire de Chambéry métropole a décidé à l'unanimité sauf 2 abstentions d'engager la procédure de transfert au bénéfice de Chambéry métropole de la compétence PLU. Le conseil municipal de Thoiry a approuvé à l'unanimité cette délibération lors de sa séance du 16 octobre.

Ce nouveau PLUi devra être opérationnel avant la fin de l'année 2019. En attendant, l'actuel PLU communal reste en vigueur.

Dans la délibération de Chambéry Métropole, Il est bien précisé « **que les modalités de gouvernance de ce transfert de compétences seront définies en lien étroit avec les communes et dans le respect de leur diversité et de celle de leur territoire à travers une charte fixant les règles et les principes qui naîtront de la concertation et qui prendront en compte les avis des communes dans la période transitoire et au-delà de l'approbation du PLUi [...]** ». Cette charte est en cours d'élaboration et retient toute l'attention des élus du conseil municipal.

Projet de schéma de mutualisation

Toujours lors de sa séance du 2 juillet dernier, le Conseil communautaire de Chambéry métropole a approuvé à l'unanimité le projet de schéma de mutualisation constitué de quatre chantiers :

- chantier 1 : coopération et prestations de services,
- chantier 2 : mutualisation des services,
- chantier 3 : clarification et transfert des compétences,
- chantier 4 : coopération entre les agglomérations et plus.

Ce projet de schéma de mutualisation a fait l'objet d'une présentation détaillée aux élus du Plateau de la Leysse lors d'une réunion à Thoiry le 21 septembre 2015.

Lors de la discussion en conseil municipal, des inquiétudes se sont manifestées quant à la délégation de compétences supplémentaires à l'agglomération. Il a été réaffirmé notre volonté de maintenir le plus possible de services de proximité à la population. Finalement, pour ce projet de schéma de mutualisation, le conseil municipal a émis un avis favorable avec 6 voix « pour » et 5 abstentions.

Evolution de l'intercommunalité



La loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) précise, entre autres, qu'aucune intercommunalité ne peut comporter moins de 5000 habitants. Or La Communauté de Communes de Cœur des Bauges de nos voisins en comporte 4892 ... Dans le projet de Schéma départemental de coopération intercommunal, présenté le 12 octobre dernier, la Communauté de Communes de Cœur des Bauges serait intégrée à Chambéry métropole. A l'unanimité, les maires de Cœur des Bauges se sont prononcés contre la fusion avec une autre intercommunalité. Ceux de Chambéry métropole ont pris acte et partagé cet avis, en reconnaissant « l'existence d'une réelle entité de cohérence territoriale du territoire des Bauges et de l'intercommunalité Cœur des Bauges » tout en ouvrant la possibilité d'une coopération renforcée, notamment dans le domaine du tourisme. La décision définitive qui appartient à M. le Préfet, doit intervenir avant le 31 mars 2016. En attendant le débat se poursuit dans les diverses instances intercommunales mais aussi communales.

Fête du Printemps

Le 28 mars 2015 la Viourne a organisé une soirée cabaret-théâtre. La troupe "Les Sainopathes" de Curienne ont joué différents sketches. Une trentaine de spectateurs étaient présents, bugnes et vin chaud ont réchauffé tout le monde après le spectacle.

Fête de la Musique

Le temps était incertain, les averses, elles, ont été certaines. Malgré tout la 5ème édition de la fête de la musique organisée par l'association "La Viourne" a eu lieu. 200 personnes environ sont venues écouter une programmation variée : un Quartet féminin à capella, de la bossa-nova, "Charlemagne contre les Ninja" (rock progressif), "Les Thoirygans" (pop - rock), "Super Fedor" (rock), Les Rebetico (Musique folk greco-turc) ainsi que divers musiciens et musiciennes lors d'un temps de scène ouverte.



APE - Association des Parents d'Elèves

Grâce à la participation de la population aux différentes manifestations organisées par l'APE, les bénéfices engendrés ont permis de financer les séances de piscine, de patinoire, le projet d'école ainsi que six sorties sportives. Les enfants, tels des aventuriers, ont pu relever des défis sportifs en équipe, encadrés par l'Union Sportive de l'Enseignement de Premier degré.

Merci aux Thoirzans pour leur soutien.

Calendrier des manifestations 2015/2016

Le 5 décembre 2015 : Vogue de Thoiry

12 mars 2016 : carnaval

2 avril 2016 : Concours de belote

25 juin 2016 : Kermesse

Autre manifestation envisagée à destination des enfants : Loto ou ciné bus (date non déterminée)



Association Communale de Chasse Agrée (ACCA) de Thoiry

Les ACCA, composées de chasseurs, sont des associations loi 1901 ayant pour but de gérer la faune dans le respect d'un équilibre agro-sylvo-cynégétique (équilibre dynamique que recherchent les acteurs des milieux où agriculture, sylviculture et chasse coexistent). Ces derniers sont de véritables gestionnaires de la faune et du biotope, ils ont pour rôle de réguler le gibier par rapport au territoire.

Chaque année, les comptages sont effectués pour certaines espèces de gibier. La gestion est ainsi constituée par la mise en place de « plans de chasse » par massif pour plusieurs espèces (chamois, cerf, chevreuil). Les chasseurs opèrent des prélèvements par catégorie de gibier. Ces prélèvements sont autorisés à la suite de délibérations de commissions départementales composées de divers organismes comme la DDT, l'ONF, la FDC73...

Pour la saison de chasse 2015/2016, l'ACCA de Thoiry comprend, quant à elle, quarante membres qui devront prélever un maximum de : 22 chamois, 17 chevreuils, 6 cerfs. Le sanglier, classé comme nuisible, pourra être prélevé sans restriction. La chasse du petit gibier est également pratiquée sur la commune.

Nous nous permettons d'attirer l'attention des Thoirzans qui laissent leurs chiens divaguer. En effet, lors des naissances ou pendant les épisodes neigeux, là où les animaux deviennent des proies faciles pour les chiens sans surveillance, nous avons pu constater des dégâts considérables sur le gibier.

Afin de ne pas déséquilibrer notre plan de gestion, nous appelons donc à la vigilance des propriétaires de ces chiens. Nous rappelons, qu'à ce titre, l'ACCA dispose de 3 gardes particuliers assermentés et chargés de garantir le respect des lois et de la réglementation relatives à la chasse.

L'ensemble des chasseurs reste à votre écoute.



NUMEROS UTILES

FONTANEL Jean-François

Président de l'ACCA

06 76 85 17 23 ou 04 79 69 52 97

> AYET Maxime

Garde-chasse : 06.72.30.24.80

> BERNAT Nicolas

Garde-chasse : 06.58.85.71.97

> PACHOUD Pascal

Garde-chasse : 06.70.89.82.17



Inauguration du four du Chef Lieu

Dimanche 20 septembre, les habitants du chef lieu et les élus se sont réunis pour fêter la fin des travaux de rénovation du four communal.

Les murs, le sol et le toit ont été refaits selon les règles de l'art par des artisans locaux avec la participation financière du Conseil Régional et du Département.

La veille, pour fêter l'évènement, les élus ont fait une fournée de pain. Ce dernier a été partagé avec la population accompagné de charcuterie, de fromages des Bauges et d'un verre de breuvage savoyard.

Espérons que le four, qui n'avait pas tourné depuis plusieurs décennies, va, comme ceux des trois hameaux du village, accompagner les habitants lors des traditionnelles fêtes des voisins.



Fête des Voisins / Fête du four

LA DHUY

"Convivialité, solidarité, amitié sont les maîtres mots de la Dhuy. Les habitants du hameau étaient nombreux à se réunir en ce début de mois de juillet pour célébrer la fête des voisins et également accueillir les nouveaux venus, Christine et Thierry. A cette occasion, la famille Tournier a accueilli la joyeuse troupe et allumé son four à pain pour un bon jambon. Chaque famille a pu apporter une spécialité culinaire pour compléter ce copieux repas. Le beau soleil présent ce jour là a été propice à quelques jeux d'eau et de fléchettes. Ce fût une très belle journée marquée par les rires des nombreux enfants du quartier et qui sera, sans nul doute, renouvelée l'année prochaine." Paul et Marielle ayant décidé de déménager en Isère, courant août, il a été décidé à l'unanimité qu'il seront toujours les bienvenue à ce repas annuel.



LES CHAVONNETTES *(rencontres autour d'un four)*

Ce samedi 12 septembre, en début de soirée, plus de quarante-cinq "Voisins" de tous âges, du hameau des Chavonnettes, se sont retrouvés avec des victuailles nombreuses et variées à cuire dans le four banal ou à partager entre voisins. Pour le confort de chacun, des tonnelles abritaient les tables et les chaises de la pluie qui s'est invitée bien trop tôt !

Tout le monde s'est serré un peu et les conversations ont continué jusque dans la nuit avant que le temps ne vire vraiment à la grande pluie. Très bonne ambiance durant ce repas qui, aux dires des organisateurs, sera reconduit chaque année à une période et un horaire moins risqués.



LE CHEF-LIEU

La nouvelle édition de la fête des voisins du Chef Lieu s'est déroulée le dimanche 6 septembre 2015.

C'est dans une bonne ambiance que nous étions heureux de nous retrouver devant la salle des associations afin de partager un repas préparé par chacun. Le temps était au rendez vous, le soleil jouait à cache cache avec les nuages et une partie de pétanque collective a clôturé cette belle journée.



THORMEROZ *(fête du four)*

Encore une belle réussite !

C'est avec un beau ciel bleu et une belle chaleur que s'est tenue le 04 juillet 2015 la fête du four de Thorméroz. Cette année encore, le four et la place ont été le théâtre de cette activité d'antan qui rassemble les habitants du hameau. Trois courageux (Joseph, Dudu et Hélène) s'étaient levés de bonne heure afin de confectionner cette « pâte » que tout le monde a pu apprécier le soir même, après cuisson dans notre four bien sûr !

Le crépuscule nous faisant profiter de sa fraîcheur, nous avons apprécié tout le savoir-faire de chacune des maisons du hameau et des très bons produits de notre belle région, le tout accompagné d'un petit « canon ». Les discussions qui ont rassemblé les différentes générations présentes ont ensuite meublé cette belle soirée d'été, vivement la prochaine !

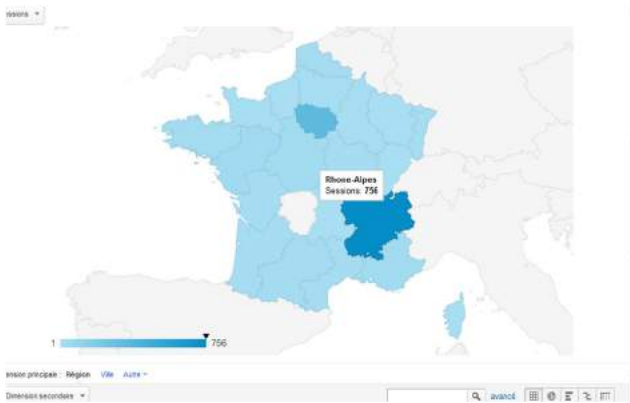


« La relève est bien présente »

www.mairie-thoiry73.fr



Depuis 6 mois, le site internet de la Mairie de Thoiry est accessible. Il s'est enrichi aux cours des mois passés, et s'enrichira encore. A l'heure d'un premier bilan à 7 mois, nous pouvons fièrement afficher une moyenne de 7 visiteurs par jour (*en ne prenant que les visiteurs de France*).



Au total il y a eu 1 427 visiteurs, seuls 9% ont quitté le site dès la première page (*ils devaient chercher un autre Thoiry !*), et en moyenne, chaque visiteur regarde 6,12 pages et reste 2,36 minutes sur le site. 10 personnes se sont déjà abonnées à notre newsletter.

Le site a été entièrement développé par l'équipe municipale, en utilisant uniquement des logiciels gratuits (Wordpress), elle en assure également l'entretien et la mise à jour. Seul l'hébergement et le nom de domaine (*mairie-thoiry73.fr*) sont payants (69 €/ an).

Désormais, mairie-thoiry73.fr apparaît dès la première page sur Google (*en cherchant mairie Thoiry*). Alors n'hésitez pas, visitez ou revisitez le site, et si vous avez des remarques, des questions ou des suggestions, contactez l'équipe du site par mail : webteam@mairie-thoiry73.fr.

Adresse du site :

<http://mairie-thoiry73.fr/>

Des déchets à notre porte

Notre commune n'est pas épargnée par l'abandon de déchet en pleine nature. Outre l'impact visuel, ils constituent un véritable danger pour la flore et la faune.

Le dépôt ou l'abandon d'ordures ménagères, d'encombrants, des restes de chantier ou de déchets verts est interdit.

La déchetterie de St Alban Laysse est sur la route de la plupart des Thoirzans, alors profitez-en pour vous arrêter de temps en temps.



Arrivée aux Chavonnettes depuis Puygros



Paradis des chiens avril 2014

Sur Thoiry, cette grange accueille la jeunesse en quête de lieux isolés. L'amoncellement de débris et le risque d'incendie a poussé la commune à nettoyer le site.



Atelier Eveil et Jeux à Thoiry

Mardi 3 mars 2015

Organisé par le Relais des Assistantes Maternelles (RAM), une dizaine d'enfants de moins de 4 ans des communes de St Jean d'Arvey, Curienne et Thoiry était réuni avec leurs assistantes maternelles ou leurs mamans.

Martine GOURY a animé cet atelier en proposant aux enfants des comptines, des histoires, de la peinture, des jeux d'éveil sensoriel (musique, bruitages, motricité fine et psychomotricité, etc).

Un peu intimidés par ces nouveaux lieux dans un premier temps, tous ont beaucoup apprécié ce moment et chaque activité a connu un fort succès de participation !



Championne de France

Bravo à Kelly HAMM, 16 ans, cette jeune fille de Thoiry, inscrite à l'association des Libellules depuis déjà 8 ans. Durant toutes ces années, elle a collectionné de nombreuses médailles en gymnastique. Et cette année, elle vient de remporter deux titres : Etoile Jeunesse par équipe et une première place de championne de France catégorie F3 au sein d'une équipe de 12. C'est au gymnase de St Alban que les médailles et les coupes ont été remises, récompensant ces années de travail à raison de trois entraînements par semaine, chaque séance exigeant de 2 h à 2 h 1/2 d'efforts intenses. Souhaitons de nouvelles victoires à Kelly qui ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

Championnes du monde de hockey sur glace D1

Elles l'ont fait ! Que ce fut dur mais elles l'ont fait et on ne retiendra que cela.

Au bout d'une soirée à suspense, les Bleuettes, dont fait partie Juliette BARDON (Thorméroz), se sont imposées 2-1 dans leur dernier match du mondial contre la Hongrie le 10 Janvier 2015. Une victoire qui leur offre la médaille d'or et l'accession à l'Elite, une juste récompense après avoir battu tous leurs adversaires (Norvège, Slovaquie, Allemagne, Autriche).

La tâche n'en sera que plus dure, car au menu du mondial 2016 qui se déroulera au Canada du 8 au 10 Janvier 2016, nos Françaises rencontreront les grandes nations du Hockey sur glace.

Elles affronteront le Canada, la République Tchèque, la Finlande, la Russie, la Suisse, la Suède et les USA.

Allez la France !!!





L'école de garçons

Avant d'aborder la construction des bâtiments d'école, il est intéressant de connaître la réponse faite par les responsables de Thoiry, à "une enquête statistique des écoles de la province de Savoie-Propre (?) en 1845 (la Savoie n'est pas encore française). A la question : quelle est la durée de l'enseignement ? il est répondu : De Toussaint à Pâques.....

En fouillant dans les archives municipales, un épais dossier retient tout de suite l'attention : on y trouve des documents très nombreux sur "les" écoles de la commune.

Le 5 mai 1865, une lettre du préfet envisage la construction d'une nouvelle école de garçons : rien n'est dit sur la place de cette ancienne école, on sait seulement que chaque garçon ne dispose que d'1m³ d'air au lieu des 4 m³ réglementaires !! (Que dirait ce monsieur dans les classes de ville actuelles ?)

Les travaux sont lancés en 1878, par le Maire Jean Mollard sous la direction de M. l'architecte départemental Revel. La maison d'école est établie sur un terrain appartenant à Trosset Laurent pour une somme de 700 frs. L'installation de la mairie et d'un logement d'instituteur paraît tout d'abord impossible, mais l'architecte reverra sa copie et le bâtiment accueillera une école à 2 classes, la mairie et le logement de l'enseignant :

C'est encore l'actuelle école mixte de la commune. La mairie n'y est plus et le logement est inoccupé).



Un emprunt de 7850 frs sur 30 ans et une subvention de l'Etat, de 22400 frs sont affectés à la construction de l'école **de garçons**. La cour sera créée en 1888 et un projet de préaux sous les salles de classes sera lancé. Une fontaine existant dans la cour ne fera pas l'unanimité : L'inspecteur demande qu'on l'enlève ou qu'on fasse analyser l'eau par le médecin départemental des épidémies....! On ne connaît pas le résultat de cette démarche.

Apparemment, cette fontaine ne disparaîtra qu'en 1959 lors de gros travaux de rénovation de l'école. 2 "cabinets d'aisance" sont construits dans la cour, ils seront rénovés en 1959. C'est seulement le 2 novembre 1903 que la réception provisoire des travaux est signée, sous le mandat de Pierre Francony, alors que la réception définitive aura lieu un an plus tard, le 8 novembre 1904, après 39 ans de démarches et de travaux !

L'école de filles



En 1828, selon une lettre du curé Granger, il apparaît que la maison "curiale" a été cédée provisoirement à la commune pour "faciliter l'établissement d'une école de filles et pour un prix de location de 20 frs par an." En 1883, le nouveau curé Rey exige soudain une location annuelle de 200 frs ainsi que les réparations et le paiement de l'impôt....

Cependant, en mars 1880, l'inspecteur de l'enseignement, à la suite de sa visite, écrit en ces termes : " Vous reconnaissez certainement, Monsieur le Maire, qu'il est impossible de laisser l'école des filles plus longtemps dans les tristes conditions où elle est installée, l'encombrement est tel que les leçons ne peuvent être données

réglementairement, l'espace manque pour installer un mobilier suffisant. Les élèves de la 2^e classe ne peuvent s'exercer à l'écriture, faute de tables, l'air et la lumière font défaut et je suis convaincu qu'en hiver les enfants n'y voient plus à partir de 3 heures lorsque le ciel n'est pas serein... L'humanité nous ferait un devoir de retirer les institutrices si la commune ne se mettait promptement à l'œuvre..... ». Le 18 avril 1880, le conseil municipal délibère. Le terrain est trouvé : sur le sol de l'ancien presbytère et de son jardin d'agrément, l'emplacement est bien exposé et suffisant pour accueillir une cour et un jardin. L'architecte départemental, Joseph Samuel Revel est chargé d'établir les plans, mais il faut trouver l'argent ; le Préfet intervient pour annoncer une subvention "aussi haute que possible" qui s'élèvera au moins à la moitié de la dépense.



Subventions et emprunts sont demandés. Il faut acheter le terrain (à la communauté des sœurs de St Charles). La démographie est importante : **1286 habitants en 1876, 84 filles et 72 garçons inscrits dans les écoles en 1900 !** Le bâtiment doit donc être grand. En 1886, le Préfet accorde une subvention de 40 000 frs. Les préparatifs de construction sont longs : en 1884 seulement, le conseil municipal "donne connaissance du projet de construction d'une école de filles". Il est décidé "d'un emprunt de 16 000 frs et d'une imposition de 24 cts supplémentaire sur les contributions directes pendant **30 ans**".

Le devis estimatif apparaît enfin : préaux en sous-sol (ou rez-de jardin), 4 salles de classes (3 en primaire et 1 classe enfantine). L'étage supérieur est affecté aux logements des

institutrices. « Tous les matériaux à employer pour cette construction seront de 1^{er} choix,.....la terre végétale sera réservée et remplacée sur l'emplacement des jardins,tout le sable et le gravier à employer proviendra des meilleures carrières du pays,les crépis extérieurs des façades et de tout l'intérieur du sous-sol seront faits avec de la chaux dite lourde de Chanaç. La somme totale atteindra 45298 frs en comptant le travail de l'architecte (5% du montant des travaux.). La réception provisoire de la construction est signée par l'architecte Revel le 30 avril 1889, alors que la deuxième vérification des travaux n'a lieu que le 18 juillet 1892 ! L'école des filles est définitivement créée.

Le prochain Thoirzan évoquera la construction de l'école de La Fougère et reviendra sur les autres écoles pour évoquer les changements et les gros travaux.

Article écrit par Madeleine Rossi, après déchiffrement des archives municipales. L'absence de Georges Pachoud et d'Ernestine Voiron est, hélas bien dommageable !

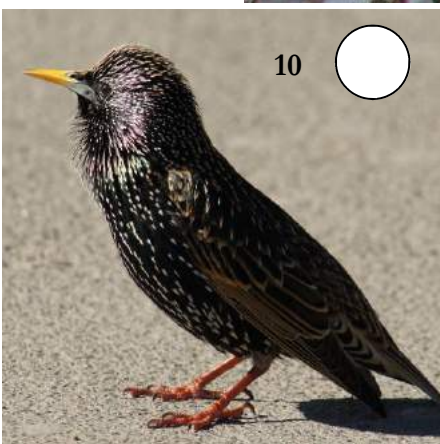
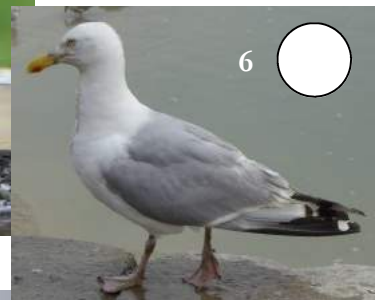
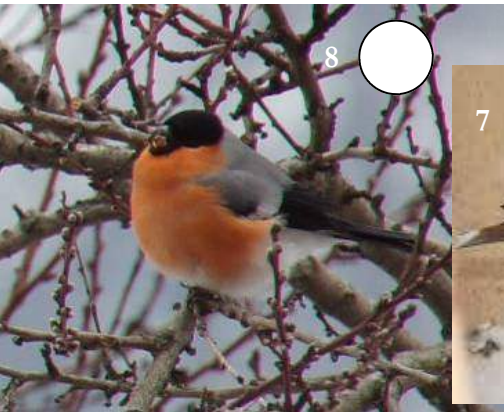


RECONNAISSEZ-VOUS LES OISEAUX DE NOTRE COMMUNE ?

ATTENTION IL Y A UN INTRUS

- A - M. NONNETTE
- B - CHARDONNERET
- C - PIC EPEICHE
- D - ROUGE-GORGE
- E - GEAI
- F - M. CHARBONNIERE

- G - BOUVREUIL PIVOINE
- H - M. BLEUE
- I - MERLE
- J - SITTELLE TORCHEPOT
- K - GROS BEC
- M - ETOURNEAU SANSONNET
- L - _____???



Réponses : 1 : H / 2 : D / 3 : I / 4 : C / 5 : J / 6 : Goeland / 7 : K / 8 : G / 9 : A / 10 : M / 11 : F / 12 : B / 13 : E

LE FÉNNÉS DE DIÈ L'TÈ

Ne, on n'a pò biè cogni, mais adont, l'tsande, le fénnés de le *vlazhes* déssédiévont à Chambéry, sevè à pieds, vèdré le légumes di corti, le lapins, le polaillés, pe pòser forré le quemchons et ashetò de qué s'habier.

* Y chef-lieu, la Masna, te l'çhôtè, y allové avoé sa baladeuse, aqu'ttia de bonnes chousés .

On coup, na damma farauda, fierra mè n'artezon chi on séré, s'amèné et dit chi on ton très poèti :

- Oh ! Dame de la campagne, combien vos œufs ?

- Oh ! Damma de mon ki, me zouas sont tô vèdis.

La Damma n'a pò demandò la traducchon, elle est mòdò sè demandò son réste.

* La Bijou, li, déssédiévé di D'zert avoé son shvau et l'sharé shardia de fè ou de boé. È rmontè, elle s'arrètòvé à San Djian, à on bistrot pe lécher sefflò sa bétche. Elle s'achetòvé à na tòbla et cmandòvé on zhevele de rezhe et na miche de pan qu'elle trempòvé diè l'vin avant de l'mdier.

Y ben' d'on momè, elle appelòvé :

- Patron, bamme n'òtre zhevele, la miche a te bi l'òtre !!!!

LES FEMMES D'AUTREFOIS

Nous, on n'a pas bien connu, mais à une époque, le samedi, les femmes de nos villages descendaient à Chambéry, souvent à pied, vendre les légumes du jardin, les lapins, les poules, pour pouvoir faire les commissions et acheter de quoi s'habiller.

* Au chef-lieu, la Masna, tout l'été, y allait avec sa baladeuse (1), pleine de bonnes choses. Un jour, une dame élégante, fière comme un artison (2) sur un sérac (3), s'approche et demande sur un ton très pointu :

- Oh ! Dame de la campagne, combien vos œufs ?

- Oh ! Dame de mon c..., mes œufs sont tous vendus.

La Dame n'a pas demandé la traduction, elle est partie sans demander son reste.

* La Bijou, elle, descendait du Désert avec son cheval et son chariot chargé de foin ou de bois. En remontant, elle s'arrêtait à St Jean d'Arvey, à un bistrot pour laisser souffler sa bête. Elle s'asseyait à une table et commandait une chopine (4) de rouge et une miche de pain qu'elle trempait dans le vin avant de le manger.

Au bout d'un moment, elle appelait :

- Patron, donne-moi une autre chopine, la miche a tout bu l'autre !!!!!!!

(1) Baladeuse, petite charrette à bras à 4 roues métalliques, utilisée par les jardiniers.

(2) « Artison », nom donné à certains [acariens](#) appelés « [cirons](#) » qui vont se développer sur la croûte de certains fromages et participer à leur affinage.

(3) Sérac, [fromage de lactosérum](#) ([fromage](#) de [petit-lait](#)) d'origine [suisse](#) et [française](#).

(4) Chopine, petite bouteille servie autrefois au bistrot, d'une contenance d'environ 1/2 litre.

NA CÔRTA DE LA FRITIÈRE.

A LA MÈNNA DI FRITIER, ÇTA MATIN, JEAN LOUIS VEINT QUIRI NA PLAQUA DE BOUR PE L'DÉDJON.

- Ôtte biè dremi, Jean Louis ?

- Be chir, dé dremi à perta de vue !

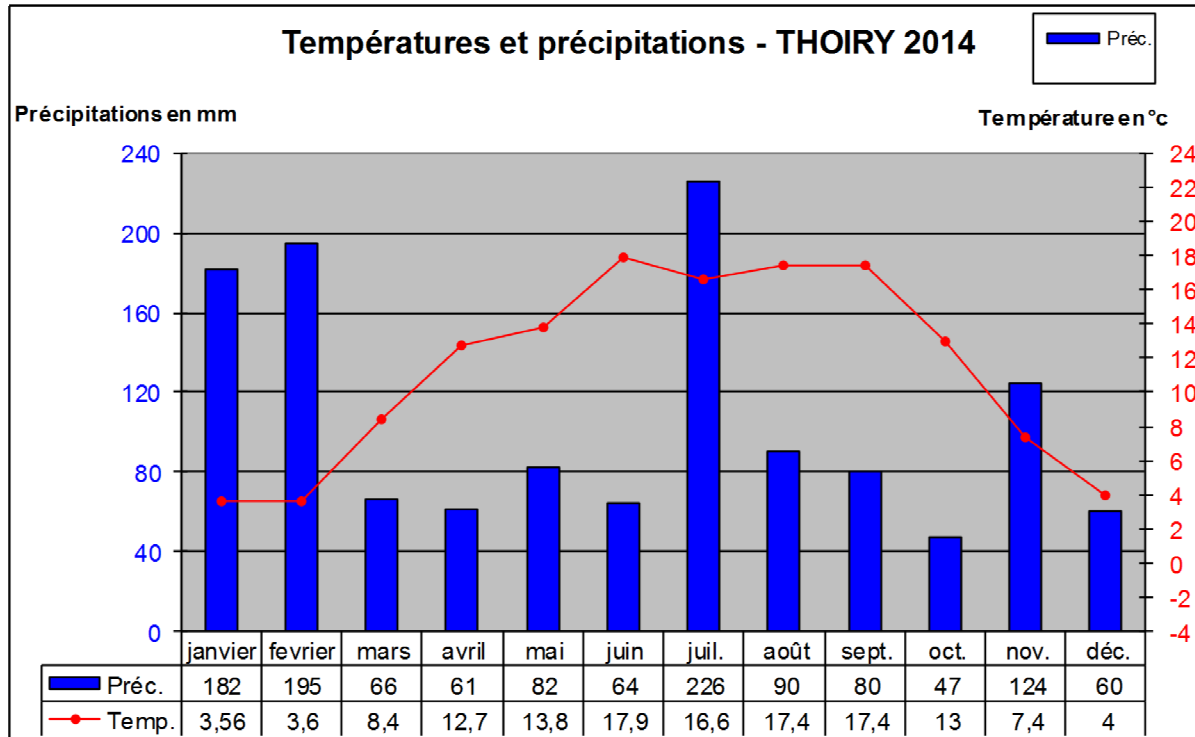
UNE BREVE DE LA FRUITIÈRE

A la tournée du laitier, ce matin, Jean Louis vient acheter une plaquette de beurre pour le déjeuner

- As-tu bien dormi, Jean Louis ?

- Bien sûr, j'ai dormi à perte de vue !

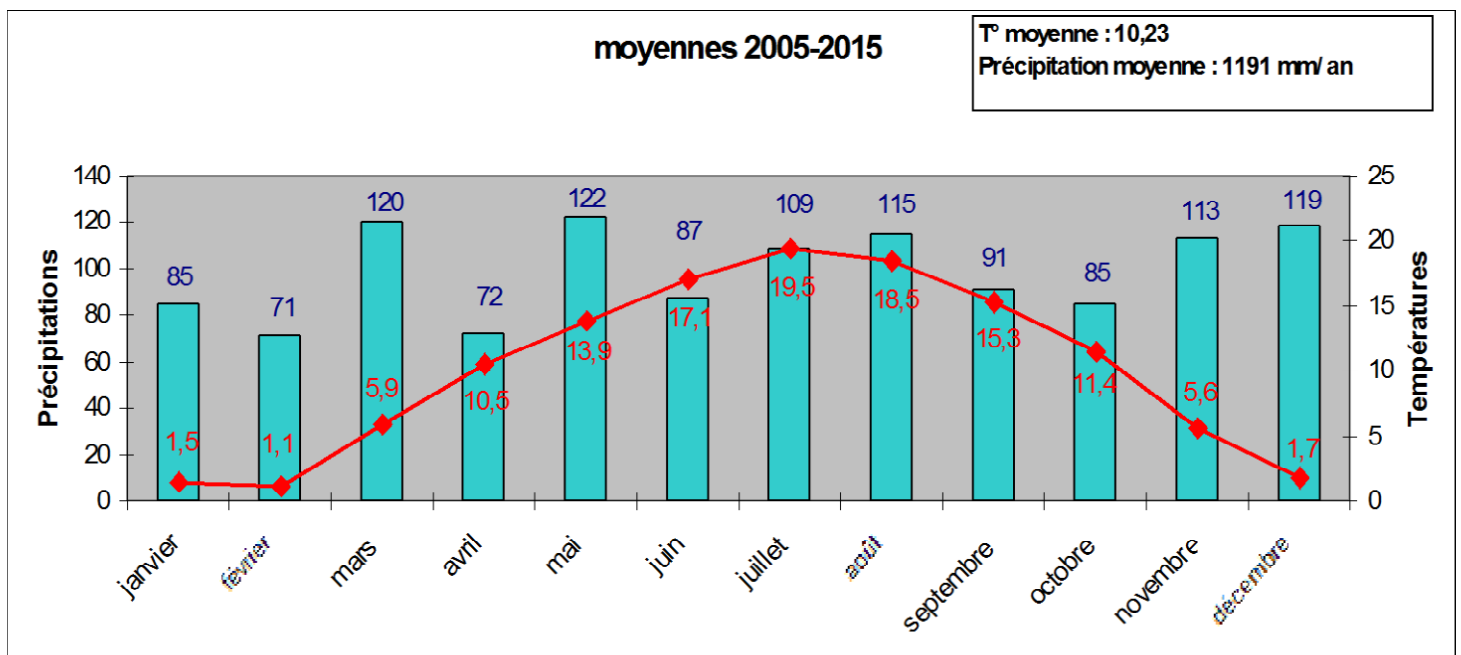
Lulu y marécho
Lulu au maréchal



Années	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Nombre de jours avec pluie	127	139	125	96	118	132	152	157	137	112
Total des précipitations (en mm)	1 277	1 449	1 385	1 084	1 038	1 032	1 372	1 569	1 174	1 017

Le climat à Thoiry—Moyenne 2005—2015

La station météo de va fêter ses 10 ans. La moyenne des températures et des précipitations sur les 10 dernières années : **une image de notre climat.**



Du 1er octobre 2014 au 15 septembre 2015

Naissances

Mathilde le 10 octobre 2014 (Chel Lieu)
au foyer de Julia DUMOULIN et Mickaël DROUETTE

Mathis le 11 novembre 2014 (Les Chavonnettes)
au foyer de Elodie LELIEVE et Cédric GAILLARD

Eva le 23 mars 2015 (Thorméroz)
au foyer de Laure GRACI et Alexandre DANIEL

Louise le 3 juin 2015 (Les Mollards)
au foyer de Virginie DALLARD et Stéphane DEBARNOT

Valentin le 29 juin 2015 (Chef Lieu)
au foyer de Julie PROVENT et Sylvestre RIONDET

Titouan le 20 août 2015 (Les Mollards)
au foyer de Dorothee ROBERT et Eric JABOT

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux petits Thoirzans auxquels nous souhaitons une longue et heureuse vie.

Mariages

Elodie FROPPIER et Tom SIGOT

le 24 janvier 2015 (Chef Lieu)

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

Décès

Huguette GINET (le 25 janvier 2015)

Huguette PACHOUD (le 8 mai 2015)

Marcelle PACHOUD (le 4 juin 2015)

Marie-Thérèse TOURNIER (le 24 juillet 2015)

Mickaël ROY (le 29 juillet 2015)

Gérard HAAG (le 2 août 2015)

Renée MOLLARD (le 21 août 2015)

Georges PACHOUD (le 1er septembre 2015)

Que les familles de ces disparus soient assurées de la sympathie et du soutien du Conseil Municipal qui leur renouvelle ses sincères condoléances au nom de tous les Thoirzans

Georges PACHOUD a quitté les siens.

Né à Thoiry le 16 avril 1923, fils unique, c'est au foyer de Léon et Séraphine PACHOUD qu'il a grandi. Après l'école communale de garçons, il obtient brillamment son certificat d'études, second derrière sa cousine.

A 20 ans, il est incorporé dans les Chasseurs Alpains et est affecté en Autriche. Lors d'une manœuvre, il se blesse gravement et doit être rapatrié dans sa famille.

Il seconde ses parents, dans la ferme familiale, avant d'épouser Odette en 1950 qu'il a rencontrée à Puygros. Quatre enfants, puis six petits enfants feront leur bonheur.

Malgré les longs travaux de la ferme et de la vigne, il s'est investi au sein des assurances Samda, du syndicat agricole section de Thoiry et naturellement au conseil municipal de Thoiry où il tiendra un siège de conseiller durant près de 25 ans. Il occupera également la charge de correspondant local du Dauphiné pendant très longtemps.

A l'heure de la retraite, il continue de soigner ses vergers magnifiques mais en 2009, il a la douleur de perdre son épouse après 59 ans de vie commune. Désormais ses activités vont se réduire. Il devient "la mémoire" du village.

Entouré des siens, il est parti sereinement rejoindre Odette, son premier arrière-petit-fils venant tout juste de naître.



Bienvenue aux nouveaux Thoirzans

De nouvelles familles ont choisi de s'installer à Thoiry dernièrement. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

[MAIRIE](#)

Tél. : 04 79 28 40 89 Fax : 04 79 28 40 15 Email : thoiry73@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-thoiry73.fr

Permanences du secrétariat :

Lundi : de 9 h à 11 h 30 et de 18 h à 20 h

Mercredi : de 9 h à 11 h 30

Vendredi : de 9 h à 11 h 30

Le Maire est présent en Mairie le lundi de 18 à 20 heures ou reçoit sur rendez-vous

[LA POSTE](#)

Dans les locaux de la Mairie et suivant les mêmes horaires

[ECOLE](#)

Tél. : 04 79 28 46 05

[GARDERIE ET RESTAURANT SCOLAIRE](#)

Garderie : 04 79 28 46 05

Restaurant scolaire : 04 79 44 26 85

Les tickets de ces deux services sont en vente en Mairie

[ASSISTANTES MATERNELLES](#)

Corinne PONCET - Chef Lieu / Tél. : 07 61 98 49 96

Janine GAUTHIER - Chef Lieu / Tél. : 06 32 52 23 29

Marilyne LAPIERRE - Les Crêts / Tél. : 06 32 75 26 81

[BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE](#)

Horaires d'ouverture : Lundi : de 16 h 30 à 19 h

Jeudi : de 16 h à 18 h

[LOCATION GITES COMMUNAUX](#)

Disponibilité et réservation auprès de Loisir Accueil Savoie Réservation : 04 79 85 01 09

Renseignements et tarifs en Mairie : 04 79 28 40 89

Site internet : www.gites-de-france.com

[LOCATION SALLE DES FETES / SALLES DES ASSOCIATIONS](#)

S'adresser à Thierry TOURNIER (06 64 06 44 57) ou à Bruno ROUSSET (07 82 00 52 61)

[DECHETTERIE DE SAINT-ALBAN-LEYSSE](#)

Où : route de la Féclaz / Tél. : 04 79 71 36 05

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (18 h en été du 1er avril au 30 septembre)

Dimanche et jours fériés : de 8 h 30 à 12 h (sauf Noël, Jour de l'an et 1er mai)

[ADMR](#)

Secrétariat : Maison de l'environnement à Saint-Jean-d'Arvey / Tél. : 04 79 28 91 90

[SERVICE DES EAUX](#)

CHAMBERY METROPOLE / Relations abonnés et urgences : 04 79 96 86 70

[SICAL \(Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban Laysse\)](#)

Service Enfance / Tél. : 04 79 70 76 01

Service Jeunesse / Tél. : 04 79 70 83 48

Relais Parents / Assistantes maternelles / Tél. : 04 79 33 54 65

Email : sical.adg@orange.fr